

Après 11 mois de lutte, toujours à la rue...

Depuis mai 2013, plusieurs squats ont été ouverts à Caen pour accueillir les familles et personnes expulsées du « 115 », les services d'accueil d'urgence. Depuis, ni la préfecture, représentant l'État, ni la mairie de Caen n'ont cherché de solutions pour reloger massivement les gens. Cette situation se retrouve aujourd'hui dans la plupart des grandes villes avec des milliers de personnes mises à la rue et des travailleurs-euses socialement laissés sans moyens et misés sous pression.

À l'origine de ces expulsions, on trouve les politiques d'austérité, d'amputation des droits sociaux, de coupes budgétaires qui visent les services publics et le secteur social et qui se traduisent par une précarité accrue pour les secteurs les plus pauvres et fragiles de la population.

Ne nous leurrions pas, ces attaques contre les plus pauvres préparent le terrain pour d'autres attaques contre les couches populaires, précaires mais aussi salariées. Les « usagers » des services sociaux ne sont pas les seuls visés, les salariéEs du public et du privé voient leurs conditions de travail se dégrader, leurs salaires stagner ou en passe d'être « gelés ». Le gouvernement a annoncé un nouveau plan d'austérité de 50 milliards d'euros... Le patronat peut être rassuré, les 200 milliards et quelques d'euros d'aides diverses, d'exonérations, d'allègements de charges qu'il accapare ne seront pas concernés par les « mesures d'économies ». Par contre la santé, les retraites, l'indemnisation chômage, les aides sociales et familiales, tout ce qu'on appelle « le salaire indirect », sont systématiquement attaqués.

Nous subissons le règne simultané du profit, de l'injustice et de l'exploitation. On nous somme d'accepter sans résistance de payer, financièrement et humainement, la « crise » capitaliste et l'endettement de l'État.

Si nous luttons, au sein de l'Assemblée Générale de Lutte Contre Toutes les Expulsions de Caen, en tant que soutiens « françaisEs », pour le relogement décent et durable des expulsés du « 115 » et pour leur régularisation, car ils/elles sont pour la plupart demandeurs-euses d'asile étrangerEs, ce n'est pas seulement par indignation humaine et conscience morale face à la situation qui est faite aux hommes, aux femmes, aux enfants mis à la rue, c'est aussi, pour une partie d'entre nous, parce que nous comprenons bien que la politique particulière dont ils/elles sont la cible s'inscrit dans une politique générale qui nous vise également en tant que précaires et/ou salariéEs, que leur précarisation accrue annonce que notre tour viendra et préfigure ce qui nous attend, parce que la dégradation de leurs conditions d'existence reflète celle que nous vivons déjà.

Si nous sommes aux côtés des expulsésEs c'est donc aussi par conscience sociale et parce que c'est notre intérêt, parce que ce combat particulier s'inscrit dans le cadre plus général de la lutte des classes qui traverse cette société inégalitaire. Notre solidarité est donc aussi, pour pas mal d'entre nous, une solidarité de classe.

Celle-ci s'exprime évidemment clairement à l'opposé des discours politiques, gouvernementaux et médiatiques qui répandent le poison xénophobe, raciste, nationaliste et répressif. Nous n'avons ni l'esprit rétréci ni le cœur rabougri. Notre lutte se fout des nationalités, de la couleur de la peau et des frontières.

Si nous ne sommes malheureusement pas les seuls à subir, nous ne sommes heureusement pas les seuls à résister. Depuis plusieurs mois surgissent ici, à Caen, d'autres luttes : personnel hospitalier du Bon Sauveur, intermittentEs du spectacle, auxiliaires de vie sociale et usagers de l'aide sociale (personnes âgées, handicapés physiques et/ou psychiques) confrontés à la baisse des aides accordées par le Conseil Général, ouvrierEs de la biscuiterie Jeannette licenciésEs. Chacune de ces luttes a ses caractéristiques et touche des horizons parfois assez différents. Mais elles nous paraissent avoir la même origine : le règne du fric, de la rentabilité au détriment de nos vies et du bien commun, les politiques d'austérité et de réduction des droits sociaux. Nous profitons de cette journée de manifestation du premier mai pour réaffirmer que ce n'est pas en restant isolés, chacunE attaquéE dans son coin, que nous pourrions résister. La convergence des luttes nous paraît être une nécessité actuelle. Elle ne se décrète pas. Elle ne pourra être construite que par la base à travers des rencontres, de l'information, des discussions, des solidarités concrètes. L'Assemblée Générale de Lutte Contre Toutes les Expulsions de Caen œuvrera dans la mesure de ses moyens, limités, à cette convergence des luttes car une telle convergence serait bien plus inquiétante pour le pouvoir politique et économique que la situation actuelle d'éparpillement des luttes.



FACE AUX INJUSTICES : RÉSISTANCE SOCIALE !
RELOGEMENT DIGNE ET DÉCENT DES EXPULSÉ-E-S DU « 115 ».
DES PAPIERS POUR TOUTES ET TOUS.

Pour entrer en contact avec nous : ag-contre-expulsions@mailoo.org

DES NOUVELLES DE LA SITUATION SUR CAEN

Non seulement, aucune solution n'a été mise en place pour reloger les personnes à la rue, expulsées du 115, qu'elles soient françaises ou étrangère, mais aujourd'hui la préfecture, par l'intermédiaire de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), jette de nouvelles familles avec enfants à la rue. Elle recommence comme l'an dernier à pareille époque à dire qu'il n'y a pas assez de crédits pour les hébergements. Mais rien n'a été fait pour ouvrir de nouvelles places de CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile).

La DDCS dit qu'elle va bientôt ouvrir une structure de 100 places, mais ce n'est pas pour loger celles et ceux qui sont à la rue, c'est pour vider une partie des hôtels (70^{ème} anniversaire du débarquement et jeux équestres obligent...). Elle va donc continuer à jeter à la rue des familles avec enfants, voire même aussi des personnes malades.

Lors d'une action en référé contre la préfecture, son représentant ose justifier l'action de celle-ci, pour refuser de loger une famille (1 couple avec 2 enfants de 5 et 15 ans) sous prétexte que cette famille a trouvé refuge au squat du 103-109 rue de Baveux.

L'ordonnance de référé du Tribunal Administratif du 18 avril 2014 déclare :

"... il résulte de l'instruction que la famille B.... occupe un immeuble actuellement "squatté" également par d'autres familles demandeurs d'asile, dont il n'est pas soutenu qu'il offrirait des conditions matérielles telles qu'elles seraient incompatibles avec le respect de la dignité humaine; qu'ainsi l'autorité administrative ne peut pas être regardée dans les circonstances de l'espèce, comme ayant porté une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté fondamentale que constitue le droit d'asile; ... "

De fait, la justice reconnaît indirectement l'utilité du squat, qui loge 75 personnes (dont 16 enfants) et évite à la préfecture de faire face à ses obligations légales en matière d'hébergement des demandeurs d'asile.

Aujourd'hui, la lutte continue face à l'attitude de la préfecture. Il n'est pas question que les occupant-e-s du 103-109 rue de Bayeux se retrouvent à la rue.

Assemblée Générale de Lutte contre Toutes les Expulsions
Contact : ag-contre-expulsions@mailoo.org